





Trésorerie Générale du Royaume

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES LOCALES

NOVEMBRE 2019

PRINCIPALES TENDANCES

A fin novembre 2019 et en comparaison avec la même période de l'année 2018, l'exécution des budgets des collectivités territoriales, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales tendances ci-après :

Au niveau des recettes

Une hausse des recettes ordinaires de 5,9% provenant de :

- L'accroissement de 14,1% des impôts directs suite à la hausse de la part des régions dans le produit de l'impôt sur les sociétés (IS) et de l'impôt sur le revenu (IR) (+48,6%) et de la taxe professionnelle (+7%);
- La diminution de 1% des impôts indirects qui s'explique notamment par la baisse de la part des collectivités territoriales dans le produit de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) (-222 MDH);
- L'accroissement de 14,5% des recettes non fiscales provenant notamment de la hausse de 20,4% des subventions, de 41% des fonds de concours et de 12,2% de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal, conjuguée à la baisse de 9,4% des recettes domaniales.

Les recettes fiscales transférées par l'Etat (part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA et part des régions dans le produit de l'IS, de l'IR et de la taxe sur les contrats d'assurance) représentent 56,1% des recettes globales des collectivités territoriales.

Au niveau des dépenses

- des dépenses ordinaires en augmentation de 3,2% en raison de la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 5,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 3,3% des charges en intérêts de la dette;
- des dépenses d'investissement en hausse de 7,4%, passant de 11,6 MMDH à fin novembre 2018 à 12,4 MMDH à fin novembre 2019.

Solde ordinaire et excédent global

- un solde ordinaire positif de 18,2 MMDH contre un solde ordinaire positif de 16,7 MMDH un an auparavant;
- un excédent global de 6 MMDH, compte tenu d'un solde positif de 221 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes, contre un excédent global de 5,3 MMDH enregistré un an auparavant, compte tenu d'un solde positif de 237 MDH dégagé par les comptes spéciaux et les budgets annexes.

Fonds disponibles

A fin novembre 2019, les fonds disponibles des collectivités territoriales et de leurs groupements ont atteint 43,1 MMDH dont 34,5 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

				En millions de dirhams		
	Novembre	Prévisions	Novembre	Taux de	Variation	
	2018	2019	2019	réalisation	en %	
1- RECETTES	<u>37 245</u>	<u>37 265</u>	<u>39 444</u>	<u>106%</u>	<u>5,9%</u>	
1.1- Recettes fiscales :	30 556	29 739	31 783	107%	4,0%	
Impôts directs	10 121	11 325	11 551	102%	14,1%	
Impôts indirects	20 435	18 414	20 233	110%	-1,0%	
1.2- Recettes non fiscales :	6 689	7 526	7 661	102%	14,5%	
Domaine (recettes domaniales)	738	807	669	83%	-9,4%	
Redevance OTDP ¹ communal	676	858	758	88%	12,2%	
Fonds de concours et subventions	3 537	3 996	4 502	113%	27,3%	
Autres recettes	1 738	1 865	1 731	93%	-0,4%	
2- DEPENSES ORDINAIRES	<u>20 560</u>	<u>30 803</u>	<u>21 217</u>	<u>69%</u>	<u>3,2%</u>	
2.1- Biens et services :	19 553	29 720	20 244	68%	3,5%	
Personnel	10 570	13 576	10 795	80%	2,1%	
Autres biens et services	8 983	16 145	9 448	59%	5,2%	
2.2-Intérêts de la dette	1 007	1 082	974	90%	-3,3%	
3- SOLDE ORDINAIRE	<u>16 685</u>	<u>6 462</u>	<u>18 227</u>			
4- INVESTISSEMENT ²	11 580	37 528	12 433	33%	7,4%	
		07 020		33/2	2,1,0	
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	9	-23	17			
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	228	-5 370	204			
7- EXCEDENT GLOBAL	<u>5 342</u>	<u>-36 459</u>	<u>6 015</u>			
8- FINANCEMENT ² :	<u>-5 342</u>	<u>36 459</u>	<u>-6 015</u>			
Recettes d'emprunt	3 065	1 134	3 861			
Remboursement du principal de la dette	-1 281	-1 539	-1 283			
Variation de l'excédent	-7 125	36 864	-8 593			

_

 $^{^{\}rm 1}$ Occupation temporaire du domaine public.

² Les prévisions d'investissement et de financement sont basées sur l'hypothèse d'émission de la totalité des crédits d'investissement.

RESSOURCES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

En millions de dirhams

	En millions de d					
	Novembre	Prévisions	Novembre	Taux de	Variation	
	2018	2019	2019	réalisation	en %	
RECETTES FISCALES	<u>30 556</u>	<u>29 739</u>	<u>31 783</u>	<u>107%</u>	<u>4,0%</u>	
IMPÔTS DIRECTS	10 121	11 325	11 551	102%	14,1%	
3	0.000		2 244	0.404	0.00/	
Taxe de services communaux ³	3 338	3 527	3 211	91%	-3,8%	
Taxe professionnelle ³	2 369	2 660	2 535	95%	7,0%	
Taxe d'habitation ³	311	405	300	74%	-3,7%	
Taxe sur les terrains urbains non bâtis	1 272	1 353	1 299	96%	2,1%	
Part des régions dans l'IS	1 534	1 704	2 268	133%	47,9%	
Part des régions dans l'IR	1 296	1 675	1 938	116%	49,6%	
IMPÔTS INDIRECTS	20 435	18 414	20 233	110%	-1,0%	
Part des CT dans le produit de la TVA	17 605	15 633	17 383	111%	-1,3%	
Part des CT dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurances	525	466	527	113%	0,2%	
Taxe sur les opérations de construction	638	687	630	92%	-1,2%	
Taxe sur les opérations de lotissement	163	218	183	84%	12,1%	
Taxe sur les débits de boissons	201	201	213	106%	6,1%	
Taxe sur l'extraction des produits de carrières	184	190	170	90%	-7,3%	
Taxe de séjour	223	166	229	138%	2,8%	
Taxe sur les services portuaires	257	232	267	115%	3,7%	
Autres impôts indirects	640	622	630	101%	-1,4%	
RECETTES NON FISCALES	<u>6 689</u>	<u>7 526</u>	<u>7 661</u>	<u>102%</u>	<u>14,5%</u>	
Domaine (recettes domaniales)	738	807	669	83%	-9,4%	
Redevance OTDP communal	676	858	758	88%	12,2%	
Fonds de concours	1 185	944	1 671	177%	41,0%	
Redev. recettes mandataires des marchés de gros	517	553	517	93%	0,0%	
Intérêts des fonds placés au Trésor	339	243	338	139%	-0,1%	
Subventions	2 352	3 051	2 831	93%	20,4%	
Recettes diverses	882	1 069	876	82%	-0,7%	
					,	
TOTAL DES RECETTES	<u>37 245</u>	<u>37 265</u>	<u>39 444</u>	<u>106%</u>	<u>5,9%</u>	

²

³ La loi n° 47-06 relative à la fiscalité des collectivités locales promulguée par le dahir n° 1-07-195 du 30/11/2007 (B.O n° 5584 du 6 décembre 2007) telle qu'elle a été modifiée et complétée par la loi n° 05-10, promulguée par le dahir n° 1-10-22 du 11/2/2010 (B.O n° 5822 du 18 mars 2010) a remplacé la taxe d'édilité par la taxe de services communaux, la patente par la taxe professionnelle et la taxe urbaine par la taxe d'habitation.

Les recettes encore recouvrées au titre de la taxe d'édilité, de la patente et de la taxe urbaine figurent parmi les recettes de la taxe de services communaux, de la taxe professionnelle et de la taxe d'habitation respectivement.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES PAR TYPE DE COLLECTIVITE

En millions de dirhams

			En millions de dirha		
	Régions	Préfectures Provinces	Communes	Total	
1- RECETTES	8 954	3 787	26 702	39 444	
1.1- Ressources gérées par les collectivités :	562	229	5 990	6 780	
Taxes locales et redevances diverses	500	155	3 305	3 960	
Produits des services	0	0	826	827	
Produits des biens	61	74	1 858	1 994	
		_			
1.2- Ressources gérées pour le compte des CT:	174	0	5 872	6 046	
Taxe de services communaux	174	0	3 037	3 211	
Taxe professionnelle	0	0	2 535	2 535	
Taxe d'habitation	0	0	300	300	
1.3- Ressources transférées :	8 219	3 559	14 841	26 618	
Part dans le produit de la TVA	40	3 314	14 029	17 383	
Part dans le produit de l'IS et de l'IR	4 206	0	0	4 206	
Part dans le produit de la taxe sur les contrats d'assurance	526	0	0	527	
Fonds de concours et subventions	3 446	244	812	4 502	
ronus de concours et subventions	3 440	244	012	4 302	
2- DEPENSES ORDINAIRES	1 332	2 343	17 542	21 217	
2- DEI ENSES ONDINAIRES	1 332	2 343	17 342	21 211	
2.1- Biens et services :	1 120	2 291	16 832	20 244	
Personnel	158	1 910	8 727	10 795	
Autres biens et services	962	381	8 105	9 448	
2.2-Intérêts de la dette	212	52	710	974	
3- SOLDE ORDINAIRE	7 622	1 444	9 160	18 227	
4- INVESTISSEMENT	5 547	2 709	4 177	12 433	
5- SOLDE DES BUDGETS ANNEXES	9	0	8	17	
6- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX	0	0	204	204	
7- EXCEDENT/DEFICIT GLOBAL	2 085	-1 266	5 196	6 015	
8- FINANCEMENT :	-2 085	1 266	-5 196	-6 015	
Recettes d'emprunt	1 531	822	1 508	3 861	
Remboursement du principal de la dette	-237	-63	-983	-1 283	
Variation de l'excédent	-3 379	507	-5 721	-8 593	

La situation **provisoire** des charges et ressources des collectivités territoriales et de leurs groupements arrêtée à fin novembre 2019 laisse apparaître une hausse des ressources de 5,9% et des dépenses ordinaires de 3,2%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 18,2 MMDH.

Compte tenu de dépenses d'investissement de 12,4 MMDH et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 221 MDH, les budgets des collectivités territoriales dégagent un excédent global de 6 MMDH.

1-RECETTES

Les recettes ordinaires des collectivités territoriales se sont établies à 39,4 MMDH en augmentation de 5,9% par rapport à fin novembre 2018. Ceci s'explique par la hausse de 8,7% des recettes transférées, de 0,4% des recettes gérées par l'Etat et de 0,8% des recettes gérées par les collectivités territoriales.

Ressources des collectivités territoriales						
2018 Prévisions 2019 Evol. %						
Transférées	24 497	23 474	26 618	8,7%		
Gérées par l'Etat	6 019	6 592	6 046	0,4%		
Gérées par les collectivités	6 729	7 198	6 780	0,8%		
TOTAL	37 245	37 265	39 444	5,9%		

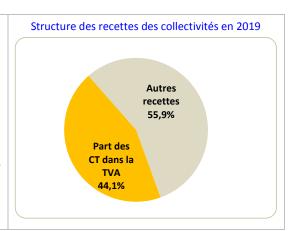
1.1-RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont atteint 31,8 MMDH, en augmentation de 4% par rapport à leur niveau à fin novembre 2018, suite à la hausse de 14,1% des impôts directs et à la baisse de 1% des impôts indirects. Les recettes fiscales ont constitué 80,6% des recettes globales des collectivités territoriales à fin novembre 2019.

1.1.1- ressources transférées

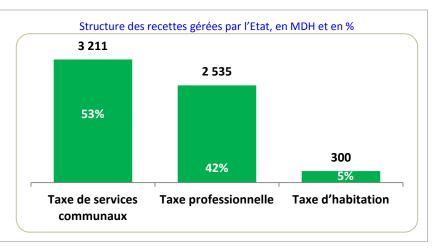
S'établissant à 26,6 MMDH à fin novembre 2019 contre 24,5 MMDH un an auparavant, les ressources transférées sont en hausse de 8,7%. Ceci résulte de l'augmentation de la part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR (+1.376 MDH)⁴, des fonds de concours (+486 MDH), des subventions (+479 MDH), conjuguée à la diminution de la part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA (-222 MDH).

Les recettes des collectivités territoriales sont constituées pour 44,1% de leur part dans le produit de la TVA.



1.1.2- ressources gérées par l'Etat

A fin novembre 2019, les ressources gérées par l'Etat pour le compte des collectivités territoriales ont atteint 6.046 MDH contre 6.019 MDH un an auparavant, soit une augmentation de 0,4%, provenant de la hausse de la taxe professionnelle (+7%), conjuguée à la baisse de la taxe de services communaux (-3,8%) et de la taxe d'habitation (-3,7%).

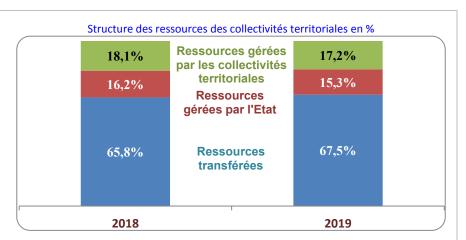


⁴ La part des régions dans le produit de l'IS et de l'IR est passée de 4% en 2018 à 5% en 2019 (articles 13 et 14 de la loi de finances pour l'année 2019).

1.1.3-ressources gérées par les collectivités territoriales

Les ressources gérées par les collectivités territoriales se sont établies à 6.780 MDH à fin novembre 2019 contre 6.729 MDH enregistré un an auparavant, en hausse de 0,8%. Elles sont constituées en grande partie de la taxe sur les terrains urbains non bâtis (1.299 MDH), de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (758 MDH), des recettes domaniales (669 MDH) et de la taxe sur les opérations de construction (630 MDH).

L'évolution de la structure des ressources des collectivités territoriales entre fin novembre 2018 et fin novembre 2019, fait ressortir une augmentation de la part des ressources transférées, conjuguée à une diminution de la part des ressources gérées par les collectivités territoriales et de la part des ressources gérées par l'Etat.



1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales ont atteint 7,7 MMDH, en augmentation de 14,5% par rapport à leur niveau à fin novembre 2018, en raison principalement de la hausse des fonds de concours (+41%), des subventions (+20,4%), et de la redevance d'occupation temporaire du domaine public communal (+12,2%), conjuguée à la baisse des recettes domaniales (-9,4%).

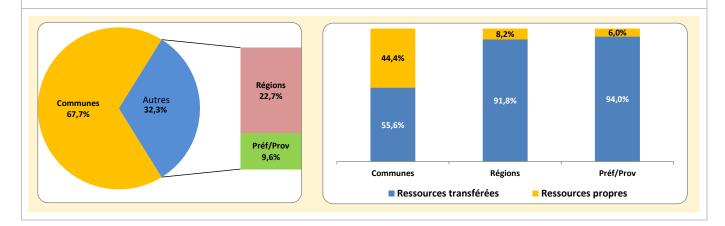
La hausse enregistrée au niveau des subventions provient essentiellement de l'augmentation des subventions de l'Etat (2.810 MDH contre 2.300 MDH).

Les fonds de concours sont constitués pour une grande partie des versements effectués par certains départements ministériels (1.103 MDH contre 795 MDH).

1.3- REPARTITION DES RECETTES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Les recettes des communes ont été de 26,7 MMDH et représentent 67,7% des recettes globales des collectivités territoriales à fin novembre 2019.

La répartition des recettes par type de collectivité territoriale à fin novembre 2019, permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 55,6% des recettes des communes contre 91,8% pour les régions et 94% pour les préfectures et provinces.

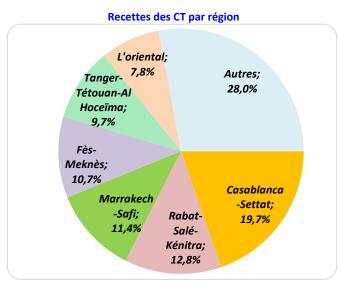


1.4- REPARTITION DES RECETTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales par région⁵, montre une forte concentration au niveau de six régions avec 72% de ces recettes.

Les recettes de la région de Casablanca-Settat (7,8 MMDH) représentent 19,7% des recettes globales des collectivités territoriales. La région de Rabat-Salé-Kénitra vient en second rang avec 12,8% des recettes.

Les recettes de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2%.



Régions	Ressources gérées par les CT	Ressources gérées par l'Etat	Ressources transférées	TOTAL
Casablanca-Settat	1 815	2 594	3 355	7 764
Rabat-Salé-Kénitra	959	1 086	3 000	5 046
Marrakech-Safi	884	537	3 062	4 483
Fès-Meknès	641	410	3 163	4 214
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	797	558	2 466	3 821
L'oriental	363	238	2 487	3 088
Béni Mellal-Khénifra	368	173	2 300	2 841
Souss-Massa	519	395	1 905	2 819
Laâyoune-Sakia El Hamra	187	0	1 749	1 935
Drâa-Tafilalet	115	39	1 501	1 655
Guelmim-Oued Noun	72	15	899	986
Dakhla-Oued Ed Dahab	59	0	732	790
TOTAL	6 780	6 046	26 618	39 444

2- DEPENSES

A fin novembre 2019, les dépenses globales réalisées par les collectivités territoriales (dépenses ordinaires, dépenses d'investissement et remboursements du principal de la dette) se sont établies à 34,9 MMDH, en hausse de 4,5% par rapport à leur niveau à fin novembre 2018. Elles se composent à hauteur de 60,7% de dépenses ordinaires.

2.1- DEPENSES ORDINAIRES

A fin novembre 2019, les dépenses ordinaires des collectivités territoriales ont atteint 21,2 MMDH, soit une augmentation de 3,2% en raison de la hausse de 2,1% des dépenses de personnel et de 5,2% des dépenses des autres biens et services, conjuguée à la baisse de 3,3% des charges en intérêts de la dette.

DEPENSES ORDINAIRES								
	2018	Prévision	2019	Réalisation	Variation			
Personnel	10 570	13 576	10 795	80%	2,1%			
Autres biens et services	8 983	16 145	9 448	59%	5,2%			
Intérêts dette	1 007	1 082	974	90%	-3,3%			
TOTAL	20 560	30 803	21 217	69%	3,2%			

Page 7

⁵ Décret n°2.15.10 du 20 Février 2015, fixant le nombre des régions, leurs noms, leurs chefs-lieux et les préfectures et provinces les composant, publié au Bulletin Officiel n° 6340 du 05 Mars 2015.

Dépenses de personnel

Les salaires et indemnités servis à fin novembre 2019 ont atteint 10.795 MDH contre 10.570 MDH à fin novembre 2018, soit une hausse de 2,1%. Les salaires représentent 50,9% des dépenses de fonctionnement des collectivités territoriales et absorbent l'équivalent de 62,1% de leur part dans le produit de la TVA.

Autres biens et services

Les dépenses au titre des autres biens et services se sont établies à 9.448 MDH à fin novembre 2019 contre 8.983 MDH un an auparavant. Elles sont constituées pour 51,3% d'octroi de subventions.

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette des collectivités territoriales se sont établies à 974 MDH à fin novembre 2019 contre 1.007 MDH un an auparavant, en baisse de 3,3%.

SOLDE ORDINAIRE

L'exécution des budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2019 a dégagé un solde ordinaire positif de 18,2 MMDH contre un solde ordinaire positif de 16,7 MMDH enregistré un an auparavant.

2.2- DEPENSES D'INVESTISSEMENT

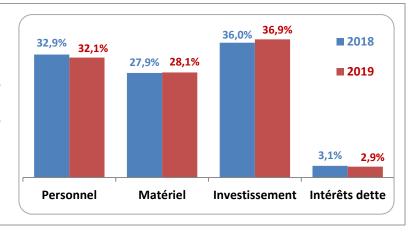
Les dépenses d'investissement des collectivités territoriales se sont établies à 12,4 MMDH à fin novembre 2019 contre 11,6 MMDH à fin novembre 2018, soit une augmentation de 7,4%.

Cette hausse s'explique notamment par l'augmentation des émissions au titre des subventions (1.042 MDH contre 431 MDH), des projets intégrés (2.929 MDH contre 2.535 MDH) et des travaux neufs et grosses réparations (2.375 MDH contre 2.258 MDH), conjuguée à la diminution des émissions au titre des programmes nationaux (4.359 MDH contre 4.758 MDH).

DEPENSES D'INVESTISSEMENT								
	2018	Prévision	2019	Réalisation	Variation			
Travaux neufs et grosses réparations	2 258	11 889	2 375	20%	5,2%			
Projets intégrés ⁶	2 535	7 688	2 929	38%	15,6%			
Acquisitions immobilières	758	7 223	819	11%	8,0%			
Acquisitions mobilières ⁷	840	2 197	909	41%	8,2%			
Programmes nationaux ⁸	4 758	6 451	4 359	68%	-8,4%			
Subventions	431	2 081	1 042	50%	141,9%			
TOTAL	11 580	37 528	12 433	33%	7,4%			

Structure des dépenses émises au titre des budgets principaux des collectivités territoriales

L'évolution de la structure des dépenses des collectivités territoriales entre fin novembre 2018 et fin novembre 2019 fait ressortir la hausse de la part des dépenses d'investissement et des dépenses de matériel, conjuguée à la baisse de la part des dépenses de personnel et des charges en intérêts de la dette.



⁶ Les projets intégrés représentent des dépenses regroupées relatives à un même projet (construction de gares routières, réalisation de souks hebdomadaires, travaux d'aménagement, construction, entretien des chemins, etc....).

⁷ Les acquisitions mobilières se composent pour l'essentiel d'achat de véhicules et de motocycles.

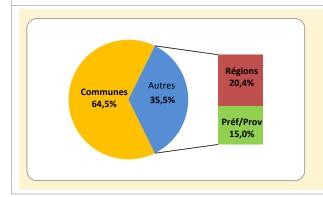
⁸ **PERG**: programme d'électrification rurale globale, **PAGER**: programme d'alimentation groupé en eau potable des populations rurales et **PNRR**: programme national des routes rurales.

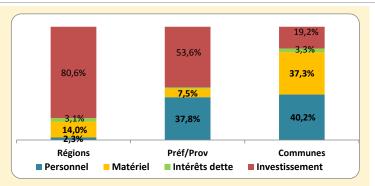
2.3- REPARTITION DES DEPENSES PAR TYPE DE COLLECTIVITE TERRITORIALE

Avec 21,7 MMDH, la part des communes dans le total des dépenses ordinaires et d'investissement des collectivités territoriales, est de 64,5% à fin novembre 2019.

La répartition de ces dépenses par type de collectivité territoriale à fin novembre 2019 permet de constater que :

- les dépenses de personnel constituent des parts importantes des budgets des communes (40,2%) et des préfectures et provinces (37,8%);
- les dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 80,6% des dépenses d'investissement, de 14% des dépenses de matériel, de 3,1% des charges en intérêts de la dette et de 2,3% des dépenses de personnel.



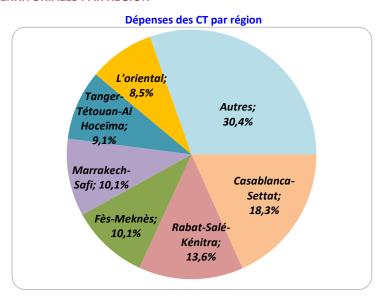


2.4- REPARTITION DES DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES PAR REGION

La répartition des dépenses des collectivités territoriales par région montre une forte concentration au niveau de six régions avec 69,6% de ces dépenses.

Les dépenses de la région de Casablanca-Settat (6,2 MMDH) représentent 18,3% des dépenses globales des collectivités territoriales.

Les dépenses de la région de Dakhla-Oued Ed Dahab représentent 2,1% des dépenses globales.



Régions	Personnel	Autres biens et services	Intérêts de la dette	Investissement	Total
Casablanca-Settat	2 150	1 964	245	1 801	6 161
Rabat-Salé-Kénitra	1 453	1 342	99	1 670	4 564
Fès-Meknès	1 324	960	121	987	3 393
Marrakech-Safi	1 132	1 243	73	941	3 389
Tanger-Tétouan-Al Hoceïma	971	989	67	1 019	3 046
L'oriental	1 057	653	86	1 070	2 865
Laâyoune-Sakia El Hamra	452	453	47	1 684	2 635
Souss-Massa	736	548	97	1 159	2 540
Béni Mellal-Khénifra	737	486	51	977	2 252
Drâa-Tafilalet	439	233	40	522	1 234
Guelmim-Oued Noun	241	451	18	159	869
Dakhla-Oued Ed Dahab	103	127	29	443	702
TOTAL	10 795	9 448	974	12 433	33 650

3- SOLDES DES BUDGETS ANNEXES ET DES COMPTES SPECIAUX

Les budgets annexes et les comptes spéciaux gérés par les collectivités territoriales ont dégagé à fin novembre 2019 des soldes positifs de 17 MDH et de 204 MDH respectivement contre un solde positif de 9 MDH pour les budgets annexes et un solde positif de 228 MDH pour les comptes spéciaux à fin novembre 2018.

4- EXCEDENT / DEFICIT GLOBAL

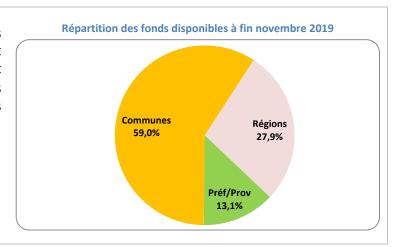
Compte tenu des dépenses d'investissement et des soldes positifs des budgets annexes et des comptes spéciaux, la situation des charges et ressources des collectivités territoriales dégage un excédent global de 6 MMDH à fin novembre 2019 contre un excédent global de 5,3 MMDH enregistré un an auparavant.

5- FINANCEMENT

L'excédent dégagé par les budgets des collectivités territoriales à fin novembre 2019, auquel s'ajoutent les recettes d'emprunt de 3.861 MDH a permis le remboursement du principal de la dette pour 1.283 MDH et la reconstitution des fonds disponibles pour 8,6 MMDH.

6- FONDS DISPONIBLES

Les fonds disponibles des collectivités territoriales à fin novembre 2019 se sont élevés à 43,1 MMDH, dont 34,5 MMDH sont des excédents des exercices antérieurs⁹. Les communes interviennent pour 59% des fonds disponibles des collectivités territoriales.



⁹ Les excédents des exercices antérieurs sont constitués pour l'essentiel de reports de crédits.